

**DISCOURS DE MADAME LE MÉDIATEUR DU FASO
A L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE D'OUVERTURE
DE L'ATELIER DE FORMATION/RECYCLAGE DES
DELEGUES REGIONAUX ET LEURS SECRETAIRES SUR LE
THEME : « METHODOLOGIES ET TECHNIQUES
D'ORGANISATION DE SERVICE ET DE GESTION DES
STATISTIQUES»**

12 novembre 2017

KAYA

Madame le Gouverneur de la Région du Centre-Nord ;

Distingués invités,

Mesdames et Messieurs,

Chers collaborateurs,

Je voudrais, avant tout propos, exprimer à madame le Gouverneur, au Dima de Boussouma et tous les douze (12) cantons, aux autorités coutumières, traditionnelles, religieuses, aux autorités politiques et administratives et à toute la population de la région du Centre-Nord, en particulier à celle du Boussouma (Kaya), toute **ma gratitude et ma profonde reconnaissance** pour l'accueil chaleureux et les moyens déployés pour l'organisation de la présente cérémonie et atelier de formation et de recyclage.

Je salue la Banque Mondiale à travers le Secrétariat Permanent de la Modernisation de l'Administration et de la Bonne Gouvernance qui nous apporte son soutien dans le renforcement des compétences des cadres du Médiateur du Faso.

Permettez-moi enfin de rendre hommage à **Son Excellence Monsieur Rock Marc Christian KABORE, Président du Faso**, pour la confiance placée en ma personne en me confiant cette noble mission qui consiste à apporter ma contribution à la gestion des phénomènes récurrents de crises et de conflits, qui opposent les citoyens et l'Etat et qui se placent aujourd'hui au cœur des préoccupations du développement de notre chère patrie, le Burkina Faso.

En effet, la situation sociopolitique de notre pays, post-insurrectionnelle, est plus que jamais marquée par une grande prise de connaissance et de conscience des droits du citoyen, une aspiration légitime de leur application, mais hélas par une grande décroissance de la culture, du civisme, faisant parfois la culture de l'anarchie.

L'équation essentielle étant l'application effective des droits du citoyen, dans un Etat de droit tout en respectant les devoirs et les valeurs de civisme, d'éthique, de morale et de patriotisme qui fondent un Etat démocratique.

Au-delà des ambitions individuelles toute somme justes, sachons préserver la paix et l'unité nationale en évitant les dérives anarchistes et l'incitation à des situations conflictuelles à cause des crises sociales graves.

Le Médiateur du Faso en tant qu'intercesseur Gracieux chargé de Défendre les Droits des citoyens comme de l'Etat, chargé de défendre les citoyens face à la toute puissance de l'Etat, a décidé l'organisation d'un « atelier de renforcement de compétence par une formation / recyclage des Délégués régionaux et leurs secrétaires sur « les méthodologies et techniques d'organisation de service et de gestion des statistiques ».

En effet, le Médiateur du Faso n'est pas juge et n'a pas vocation à le suppléer sur son terrain, il le complète sur le terrain de la bonne régulation des rapports entre l'Administration et le citoyen non seulement au nom de la loi, mais également au nom de l'équité dont la non-prise en compte pourrait compromettre dangereusement la paix sociale, gage de l'ancrage démocratique et le développement durable.

En effet, si la loi générale et impersonnelle suscite chez le citoyen un sentiment profond d'injustice et d'iniquité, alors c'est au nom de la justice et de l'équité que l'Etat a obligation de corriger de telles situations par des initiatives adaptées.

A défaut, l'autorité de la loi s'affaiblit car incomprise et rejetée. A terme, le citoyen sera tenté de lui substituer ses propres normes parce qu'elles lui paraissent plus conformes à son sentiment naturel de justice et d'équité.

Pour que force reste à la loi, il faut que chaque acteur joue sa partition.

Nous devons donc œuvrer inlassablement, ensemble, à la préservation de la paix, la consolidation de la démocratie, le renforcement de la cohésion sociale, l'implémentation de la justice, le respect des règles, normes et lois édictées, la promotion des valeurs d'éthique, de probité, de tolérance, de vérité, de patriotisme et d'unité nationale.

Saisissons cet instrument républicain et corrigeons ensemble, à travers un intercesseur gracieux, les torts et dérives pouvant engendré des situations conflictuelles et édifions ensemble notre nation en quête du progrès démocratique, économique et social.

Vous vous souviendrez donc que le Médiateur du Faso s'engage comme la loi le lui confère entre autres attributions :

- **recevoir** et **instruire** les réclamations provenant des personnes physiques et morales et relatives au fonctionnement des Administrations de l'Etat, des collectivités territoriales, des établissements publics et de tout autre organisme investi d'une mission de service public.
- **faire des propositions** de modifications des textes législatifs, réglementaires et administratifs dans l'intérêt général ;
- **saisir** et à la demande du Président du Faso, du gouvernement ou d'une organisation de la société civile, participer à toute action tendant à l'amélioration du service public ou à toute activité de conciliation entre l'administration publique et les forces sociales et professionnelles.
- En vue de remédier à des situations préjudiciables constatées à l'occasion de ses interventions et pour éviter leur répétition ou parer à des situations analogues, le Médiateur du Faso attire l'attention du Président du Faso, du Président de l'Assemblée Nationale sur les réformes législatives, réglementaires ou administratives qu'il juge conformes à l'intérêt général.

- Les citoyens peuvent saisir le Médiateur du Faso sur des réformes législatives ou réglementaires qu'ils jugent nécessaires à l'amélioration des services publics ».

- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**
- **Chers collaborateurs,**

C'est donc en vue de l'amélioration des performances et de l'efficience du travail du Médiateur du Faso qui est largement tributaire de la qualité de l'organisation du service, de l'accueil des citoyens et du traitement des statistiques des dossiers de réclamations que s'impose cette session de renforcement des capacités.

La pertinence et la qualité du thème de formation répondent parfaitement à vos attentes et visent à résorber vos insuffisances dans l'accomplissement efficace de vos missions sur le terrain.

Aussi, je voudrais vous exhorter à plus d'assiduité et de partage de connaissances et d'expériences ainsi que de procédés de bonnes pratiques, tout en formulant le vœu sacré que les résultats de cette formation puissent servir de nouvel élan pour la réussite de la mission de médiation institutionnelle au Burkina Faso.

Je m'en voudrais également de terminer mon propos, sans réitérer un mot de reconnaissance à l'endroit des distinguées personnalités et des populations qui ont bien voulu, par leur présence à nos côtés ce matin, nous consacrer un peu de leur temps pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

Je remercie tout spécialement madame le Gouverneur pour son accompagnement.

Je réitère ma reconnaissance à la présence ici des représentants des autorités coutumières les religieuses, des différentes structures et organisations de la société civile ainsi que la presse qui constituent pour le Médiateur du Faso des partenaires indispensables dans l'accomplissement de nos missions sur le terrain, notamment les actions d'information, de sensibilisation, d'éducation et d'éveil de conscience citoyenne.

Tout en souhaitant plein succès à nos travaux, je déclare ouvert le présent atelier de formation.

Je vous remercie.